



1

Récupérez auprès de votre mandataire, soit son [numéro d'électeur](#) et sa date de naissance, soit toutes ses données d'état civil et sa commune de vote



2

Effectuez votre demande de procuration en ligne en toute simplicité



3

Déplacez-vous au commissariat, à la gendarmerie ou au consulat pour faire vérifier votre identité et valider votre procuration



4

Vous êtes informé par courriel dès que votre procuration est acceptée